Image not found or type unknown

Un de mes locataires se drogue apparemment

Par **shoupie**, le **21/02/2010** à **12:01**

Un de mes locataires se drogue ou reçoit des personnes qui se droguent. Des boulettes de drogue ainsi qu'une pipe à eau, curette etc.. ont été retrouvés sur le palier du grenier. Des tuiles ont été retirées et cassées pour monter fumer sur le toit.

Quels sont mes possibilités de dénoncer le bail car il n'y a pas de preuve de la personne qui les y a laissés.

D'autre part ce locataire reçoit beaucoup et fait la fête en dérangeant les autres locataires. Que puis je faire également ?

Je précise que je suis propriétaire de la totalité de l'immeuble.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés